



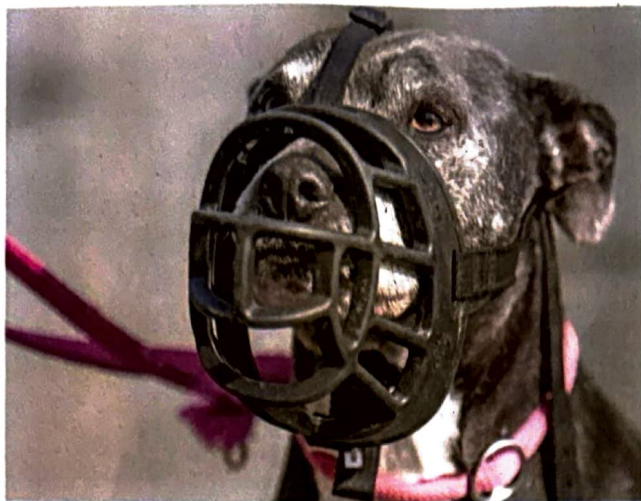
CHIENS

# Deux fois plus de morsures en cinq ans dans le Jura, la faute aux maîtres?

En cinq ans, le nombre de morsures de chiens a presque doublé dans le Jura. Si l'augmentation de la population de canidés, les importations illégales de chiots, l'annonce systématique des cas et le manque de socialisation des chiens expliquent en partie cette hausse, l'absence de directives cantonales y est aussi pour quelque chose. Enquête.

« Les maîtres ne se comportent pas de manière normale avec leurs chiens. Certains les caressent même quand ils aboient et ne parviennent pas à rappeler leur animal en balade », déplore Christina Sigrist, vétérinaire comportementaliste, face à la hausse croissante du nombre de morsures de chiens dans le Jura, comme dans plusieurs autres cantons. Selon elle, cette augmentation s'explique notamment par le fait que les annonces de cas ont été rendues obligatoires il y a quelques années en Suisse

**Les cas ont doublé**  
En cinq ans, le nombre de morsures de chiens a presque doublé, passant de 44 en 2019 à 83 en 2024. « L'an dernier, la moitié des cas ont touché des animaux, l'autre moitié des humains. C'est 50/50 chaque année », indique le vétérinaire cantonal Laurent Monnerat. À noter que les annonces de chiens plus agressifs que la norme ne sont pas incluses. « Il faut prendre la morsure au sérieux et consulter un médecin, même lorsqu'elle paraît bénigne. Elle peut provoquer des infections et des chocs émotionnels chez les victimes, dont 10% portent plainte »,



Une chienne American Staffordshire terrier contrainte de porter une muselière. PHOTO: PRÉTEXTE KEY

soutient le vétérinaire cantonal. Même si les cas graves sont rares dans la région, il rappelle que les blessures sont plus sévères sur les enfants que sur les adultes, leur visage se situant à la hauteur de la tête de l'animal.

**Peu sociabilisés**  
« L'augmentation du nombre de morsures est supérieure à la hausse de la population de canidés », poursuit Laurent Monnerat. Selon la banque de données nationale des chiens AMICUS, on comptait 8054 chiens début 2019 et 8419 début 2025 dans le Jura, soit une hausse de 5%, alors que les morsures ont quasiment doublé. « Nombreux sont ceux qui ont pris un chiot durant la pandémie. Mais les éducateurs ont ensuite observé un manque de socialisation des chiens, qui n'ont pas toujours appris à vivre sans leur maître, à cause du télétravail. »

La forte hausse des importations illégales de chiots depuis cinq à dix ans, due à l'essor des réseaux sociaux, n'a rien arrangé. « Beaucoup ne savent pas qu'il y a des conditions à respecter pour l'importation. Les gens ne sont pas toujours assez informés. Ils achètent des chiens sur internet sans connaître leur passé ou l'élevage. Cela peut déboucher sur des problèmes de socialisation, car ils ont de nombreux traumatismes », alerte la vétérinaire Alexandra Choffat, spécialisée dans la protection des animaux.

« Quand je croise des gens avec mes chiens, les leurs font demi-tour. Beaucoup ne savent pas comment gérer leur animal face aux distractions », assure Marion François, éducatrice canine. L'habitante de Bressaucourt, qui donne aussi des cours à Lausanne, constate que les chiens du Jura et du Jura bernois sont moins socia-

liser qu'ailleurs. « J'ai de plus en plus de cas graves, qui ont le réflexe défensif de mordre et qui devront être euthanasiés au prochain accident. »

**Plus agressifs sans cours?**

Le manque de socialisation des canidés s'est par ailleurs accru depuis 2017, lorsque les cours obligatoires pour les maîtres avec un nouveau chien ont été supprimés. Pour rappel, le Jura, pourtant champion du nombre de chiens par habitant, est le seul canton romand à n'avoir ni réinstauré les cours obligatoires pour les maîtres, ni interdit la détention de certaines races.

« Il y a des lacunes énormes chez les maîtres. On va vers de plus en plus de morsures. »

« Les chiens sont moins sensibilisés aux distractions, car les gens sont encore moins conscients des dangers depuis la suppression de ces cours », souligne Marion François. Selon l'éducatrice, c'est avant tout un problème de connaissances. « Il y a des lacunes énormes chez les maîtres. On va vers de plus en plus de morsures. »

Il existe certainement un lien entre l'arrêt des cours obligato-

res et la hausse des cas de morsures, résume Christina Sigrist. La comportementaliste de Pleigne affirme que l'impact de ces cours sur le comportement des chiens a été prouvé. Or, selon elle, ils devraient idéalement être suivis à l'âge de 8 à 20 semaines. « Après, c'est trop tard, car le cerveau du chiot change. » Pourtant, les cours s'avèrent aussi efficaces sur les chiens ayant déjà mordu, fait savoir le vétérinaire cantonal. « On a assez peu de récidives chez les chiens qui les suivent. »

**Les maîtres fautifs?**  
À cela s'ajoutent les maladies du système nerveux et les problèmes psychiques et physiques des chiens, qui peuvent provoquer des réactions de défense si on les touche. « La douleur reste une grande explication aux morsures », fait remarquer Anneli Muser Leyvraz, présidente de l'Association vétérinaire suisse pour la médecine comportementale (STVV). La faute aux maîtres, finalement? Selon Joséphine Varrin, comportementaliste animalière à Porrentruy, un chien mal à l'aise donne plein de signaux, mais les gens ne savent pas les interpréter. « C'est là que les problèmes arrivent, catégorisant ces chiens comme méchants au lieu de sensibles. Il faut apprendre aux propriétaires à savoir lire leur animal et éduquer les gens avant les chiens! »

MÉS BARTLOME

## La prévention dans les écoles jurassiennes encore inexistante

**MORSURES** Certains cantons, comme Zurich, Argovie, Vaud et Fribourg, ont instauré des cours de prévention des accidents par morsures (PAM) dans les écoles, grâce à un soutien financier du canton et de la protection des animaux, explique la vétérinaire comportementaliste Christina Sigrist. « Dans le Jura, cela n'existe pas, mais ce serait nécessaire. Cela devrait faire partie du programme d'enseignement. »

Selon Anneli Muser Leyvraz, présidente de l'Association vétérinaire suisse pour la médecine comportementale, les cours de PAM sont très importants et devraient même être donnés aux adultes qui n'ont jamais côtoyé de chiens.

**« Limiter les mauvais comportements »**  
« Un chien n'est pas toujours habitué aux enfants et peut vite avoir des réactions d'autodéfense face à certains gestes. D'où l'intérêt de ces cours, pour limiter au maximum les mauvais comportements », relève Nathalie Althaus, présidente et responsable technique de PAM-Vaud. L'an dernier, 430 cours ont été donnés à 316 classes vaudoises et 6320 enfants par PAM-Vaud. Les enfants de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>ème</sup> P commencent ainsi par de la théorie avant de passer à des exercices pratiques avec un vrai chien, pour apprendre les bons gestes. « Un quart des enfants ont peur du chien au départ, mais à la fin du cours, tous



L'animatrice Erika Borloz et son chien Hiro apprenant à des élèves vaudois à faire la pierre, pour éviter une morsure en cas d'attaque.

peuvent le caresser. Le but est d'avoir le moins d'accidents possible et d'épargner les enfants. »

**Un dossier à remettre sur la table?**  
« C'est bien de former les enfants, mais il faut des ressources pour organiser ces cours. On en a déjà discuté, mais le Service de la consommation et des affaires vétérinaires avait d'autres priorités. Par contre, les retours des cantons qui les ont instaurés sont très positifs. C'est un dossier qui pourrait être remis sur la table. Il faut trouver des intervenants et faire ça de concert avec les écoles », confie le vétérinaire cantonal Laurent Monnerat. Il assure que la prévention est le principal moyen de réduire les morsures. »

## Les interdictions de races jugées inutiles

« J'ai peur qu'on aille vers un listage de races interdites », déclare Marion François. Selon l'éducatrice canine, il n'y a pas de races plus dangereuses que d'autres. Elles ont simplement des besoins différents. « Le problème, ce n'est pas la race, mais la personne qui la choisit. Les propriétaires de molosses sont parfois des gens mal dans leur peau, qui ont besoin d'être reconnus. Il faut faire de la prévention! L'idéal, ce serait d'avoir un rendez-vous avec un conseiller canin, qui pourrait aider la personne à choisir une race en fonction de ses capacités. »

Les avis sont unanimes, aussi du côté du vétérinaire cantonal Laurent Monnerat: « Il est difficile de lier les risques de morsures à une race. C'est une appréciation, pas une science exacte. » La comportementaliste Christina Sigrist dénonce la stigmatisation des races: « Dans le canton de Zurich, les morsures n'ont pas diminué malgré l'interdiction de plusieurs races. De plus, certains types de chiens ont tendance à être davantage signalés, même lorsqu'il s'agit d'accidents mineurs. À l'inverse, personne n'annoncera un chihuahua dangereux! »

## Vers la réintroduction des cours obligatoires d'éducation canine

**LÉGISLATION** Depuis 2017, les maîtres avec un nouveau chien n'ont plus l'obligation nationale de suivre des cours d'éducation canine et l'aspect sécuritaire de la détention des chiens est ainsi réglementé au niveau cantonal, rappelle Tiziana Boebner-Lombardo, porte-parole de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires. Neuchâtel, le Valais ou encore Fribourg rétablissent les cours obligatoires.

**Une motion déposée**  
« Ces cantons ne sont pas revenus en arrière, donc cela porte ses fruits. Si les chiens sont bien socialisés, avec une bonne formation en amont, on devrait s'attendre à une diminution des morsures », assure le

vétérinaire cantonal Laurent Monnerat. Selon lui, il serait envisageable de remettre ces cours en place dans le Jura, soit par le biais d'une motion au niveau fédéral, soit sur décision du Parlement. Une motion a justement été déposée fin mars au Conseil national par la députée Meret Schneider (Les Verts), qui souhaite instaurer une attestation fédérale de compétences obligatoire pour détenteurs de chiens. Cela imposerait la reprise des cours obligatoires, composés d'une partie théorique avant l'acquisition d'un chien et d'une partie pratique dans les 18 mois qui suivent.

**Débat lancé au canton**  
Du côté du canton, la tendance est à l'observation. Se-

lon le ministre de l'Économie et de la Santé Stéphane Theurillat, des réflexions sont actuellement menées par un groupe de travail. « Il n'y a encore rien d'arrêté. On attend de voir ce que donnera la motion de Meret Schneider. » Plusieurs mesures sont envisageables dans le Jura, qu'il s'agisse de restrictions, de l'interdiction de certaines races ou de formation, indique le ministre en charge du dossier. « A priori, la formation semble la plus adéquate à mettre en place. Il sera intéressant de voir l'avis du Conseil fédéral. Puis, on s'intéressera aux résultats dans les cantons qui ont réintroduit certaines règles avant de prendre une décision. On réfléchira aussi à la prévention dans les écoles. »